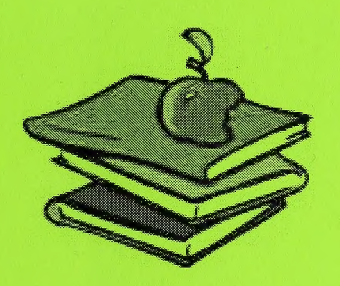

University of Alberta Library
0 1620 1813 7214
Contenu : 1 dépliant



Manuel à l'intention des parents 2003 – 2004

Ce que mon enfant apprend à l'école



375.37
C47
5.annee
2003/2004
BSJ
SPECCOLL









Visitez notre site : **http://www.learning.gov.ab.ca/French**

Cette publication est en vente au :
Learning Resources Centre
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780–427–5775
Téléc. : 780–422–9750
Internet : **http://www.lrc.learning.gov.ab.ca**

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française
Tél. : (780) 427-2940
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Aboriginal Services Branch
Tél. : (780) 415-9300
Téléc. : (780) 415-9306
Courriel : asb@gov.ab.ca

Curriculum Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-3745
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learner Assessment Branch
Tél. : (780) 427-0010
Téléc. : (780) 422-4200
Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-0576
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch
Tél. : (780) 674-5350
Téléc. : (780) 674–6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

Special Programs Branch
Tél. : (780) 427-6326
Téléc. : (780) 422-2039
Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

© 2003, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, 44 Capital Boulevard, 10044, 108e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 5E6. Tous droits réservés. Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

Ce que mon enfant apprend à l'école

5e année

Manuel à l'intention des parents

2003 - 2004

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 5e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Learning, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Bibliotheque Saint-Jean
University of Alberta

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Message du ministre d'Alberta Learning

L'excellence en éducation constitue une priorité clé des Albertaines et des Albertains. Les parents, les élèves, le personnel enseignant et la communauté, tous ont démontré leur engagement à maintenir un système d'éducation exceptionnel au profit des élèves actuels et des générations à venir.

Le gouvernement de l'Alberta tient résolument à offrir une éducation de premier plan aux élèves de l'Alberta. Une programmation de haute qualité permettra à nos élèves de prendre leur place dans la communauté mondiale. Le programme scolaire de l'Alberta se veut innovateur et attentif aux besoins d'apprentissage des élèves. Grâce à ce programme, les élèves de l'Alberta ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens bienveillants, responsables, et altruistes, des citoyens qui contribuent au bien-être de la société.

À titre de parents, vous jouez un rôle d'importance primordiale dans l'éducation de votre enfant. Lorsque vous êtes au courant de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors en mesure de renforcer son apprentissage à la maison. C'est dans cette optique qu'Alberta Learning a publié la série de manuels, *Ce que mon enfant apprend à l'école*. À titre de partenaires en éducation, cette ressource vous fournit de précieux renseignements sur les objectifs d'apprentissage établis pour les élèves. Je vous encourage à discuter du contenu de ce manuel avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant afin d'obtenir plus d'information et de conseils.

Il est essentiel que tous les intervenants de l'éducation, notamment les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les directeurs généraux et d'autres membres de notre communauté, travaillent de concert pour assurer que notre système d'apprentissage satisfera constamment aux besoins des élèves dans notre monde en constante évolution. Ensemble, nous pouvons continuer à assurer que chaque élève bénéficiera de fondements solides grâce auxquels il pourra apprendre, s'épanouir et réussir.

Le ministre d'Alberta Learning,

Dr Lyle Oberg
Député, Strathmore Brooks

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Bibliothèque Saint-Jean
University of Alberta

Renseignements à l'intention des parents

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série, *Ce que mon enfant apprend à l'école*, veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

L'enseignement en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières. Ils choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Learning vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque Alberta Learning autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

Les ressources autorisées sont vendues par le LRC.

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXIe siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Learning;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec le ministère de l'Apprentissage, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, Bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Téléc. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, à faire leurs devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

http://www.learnalberta.ca

- Site Web *LearnAlberta.ca* — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta. Cliquez sur *Content Development Projects* pour connaître les projets en marche ou réalisés.

www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web *TELUS 2Learn* —Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

Conseils d'école

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/systeme/conseils.asp

http://www.francalta.ab.ca/fpfa/

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Activités de financement et frais scolaires

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

Frais scolaires

http://www.asba.ab.ca/advisories/policy-fundraising.pdf

Un des principaux objectifs de ces lignes directrices consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. Des frais scolaires peuvent être demandés pour les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

Les politiques locales peuvent inclure la dispense des frais ou la prolongation des paiements lorsque les parents connaissent des difficultés financières.

Activités de financement

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Les programmes alternatifs

Une des assises fondamentales du système d'éducation de l'Alberta est le choix. Quand arrive le moment de choisir une école, les parents et les élèves ont tout un éventail de choix : les écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils ont également accès à des programmes uniques et innovateurs, y compris les écoles virtuelles. D'autre part, les parents peuvent choisir l'enseignement à domicile.

Information au sujet du curriculum

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde grâce à son programme scolaire. Une des raisons de cet état de fait est un programme d'études centralisé de haute qualité qui identifie ce que les élèves doivent apprendre et être capables de faire, et ce, pour toutes les matières à tous les niveaux. Ce programme permet aux élèves de s'épanouir et de construire un avenir prometteur pour eux, pour leur famille et pour leur communauté.

Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école;

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp

- Consultez les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque année scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1re année jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/sommaires.asp

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/programmes/programmes.asp

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études.** Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les Programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.learning.gov.ab.ca/lrdb

- Consultez la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Learning. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

http://www.learning.gov.ab.ca

Le **site Web d'Alberta Learning** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Les contenus — Ce que les élèves doivent apprendre

Le curriculum de l'Alberta vise à :

- renfermer les connaissances, habiletés et attitudes clés dont les élèves ont besoin pour le monde du travail et pour parfaire leur éducation tout au long de leur vie;
- anticiper les besoins futurs et tenir compte des changements dans la société tels que les tendances par rapport à l'emploi, à la mondialisation et aux progrès technologiques;
- incorporer les valeurs de citoyenneté et le respect pour les différentes langues et cultures;
- tenir compte des besoins et des habiletés des élèves — intellectuel, social, émotionnel et physique — à différents âges et stades de développement;
- assurer que chaque année scolaire constitue la base pour bien apprendre au cours des années suivantes;
- incorporer les nouvelles découvertes et théories acceptées par les spécialistes des différentes matières;
- favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires pour bien apprendre une matière;
- tenir compte des nouvelles recherches en matière d'apprentissage et d'enseignement;
- identifier l'année scolaire la plus appropriée pour l'acquisition d'habiletés spécifiques;
- démontrer comment l'étude d'une matière donnée contribue au développement des élèves;
- favoriser l'apprentissage dans divers milieux;
- permettre le recours à différentes façons d'offrir l'enseignement, y compris l'utilisation des nouvelles technologies et des ressources communautaires telles que l'apprentissage à distance et en milieu de travail.

L'élaboration d'un programme — Qui participe au processus?

Alberta Learning joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la révision des programmes. Toutefois, plusieurs autres intervenants jouent un rôle clé dans ce processus : enseignants, directeurs d'écoles, parents, spécialistes en éducation, établissements d'enseignement postsecondaire et membres de la communauté. Leurs suggestions et commentaires font en sorte que le curriculum répond aux besoins des élèves et renferme des transitions harmonieuses d'une année scolaire à l'autre, du secondaire au postsecondaire et au monde du travail.

Comment assurer la pertinence des programmes

Le curriculum doit donner aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi il est révisé régulièrement et modifié pour en assurer la pertinence. Ces modifications sont effectuées seulement après avoir bien consulté les parties intéressées.

Les modifications au curriculum sont décidées bien en avance afin de minimiser leur impact sur les écoles, les enseignants et les élèves. Cela

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

permet aux conseils scolaires d'avoir le temps nécessaire pour implanter les changements et acheter les ressources.

La révision d'un programme

Si on juge qu'on doit apporter des modifications mineures ou majeures à une matière donnée, on fait alors appel à la participation des parties intéressées en éducation. Le Ministère mène une première série de consultations et rédige une ébauche du programme d'études. Cette ébauche est soumise à plusieurs groupes, dont des comités consultatifs, afin d'obtenir leurs réactions.

On obtient aussi des suggestions par l'entremise de réunions, de présentations à des groupes d'enseignants et de formulaires de réponses en ligne. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce processus grâce à leurs connaissances de la matière et des besoins des élèves de différents niveaux scolaires.

La mise en œuvre d'un programme

On soumet l'ébauche du programme d'études au Ministre pour son approbation. À la suite de son autorisation, il revient aux conseils scolaires d'en faire la mise en œuvre. Habituellement, on accorde aux écoles une année d'implantation optionnelle avant que le programme devienne obligatoire. À partir du moment qu'un programme est obligatoire, toutes les écoles doivent enseigner le nouveau curriculum.

Alberta Learning appuie la mise en œuvre en élaborant des ressources en matière de planification, de stratégies et d'évaluation. De plus, le Ministère tient des sessions d'information pour les chefs de file et les enseignants clés de chaque conseil scolaire.

Les six consortiums régionaux reçoivent des fonds à l'intention du perfectionnement professionnel. On a confié au Edmonton Regional Consortium la responsabilité d'organiser les sessions de perfectionnement pour les enseignants des écoles francophones et d'immersion et pour ceux de français langue seconde, et ce, dans l'ensemble de la province.

Alberta Learning fournit également une subvention pour aider les écoles à acheter des ressources par l'entremise du Learning Resources Centre. Ces ressources, à l'intention des enseignants et des élèves, sont élaborées dans le but précis d'appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Alberta.

L'éducation autochtone

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta.

Le terme « autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être

sensibilisés. Dans cette optique, Alberta Learning a élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Développement personnel et exploration de carrières

Le processus complexe de préparation à la vie et au travail s'amorce dès les premières années de scolarité et se poursuit la vie durant. En Alberta, les écoles, de même que les parents et la communauté, jouent un rôle de premier plan en aidant les élèves à faire une bonne transition entre l'élémentaire, le secondaire et leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

À l'élémentaire, les élèves explorent leurs valeurs et leurs intérêts personnels, en plus d'examiner le monde du travail. C'est également à cette étape qu'ils commencent à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, comme le fait d'être fiables et de collaborer avec les autres.

Les activités et les résultats ayant trait au développement personnel et à l'exploration de carrières font partie intégrante de tous les cours et programmes de l'élémentaire. De plus, à ce niveau, le programme de santé et préparation pour la vie accorde une attention particulière à ces deux sujets.

Les soutiens à l'apprentissage

Dans chaque classe et dans chaque école, les élèves ont des besoins individuels. Il revient aux enseignants de faire en sorte que tous les élèves puissent prendre part à des activités qui les aident à bâtir et consolider leur apprentissage.

Les élèves de l'Alberta apprennent de diverses façons : à l'école, au sein de la communauté, en groupes, petits et grands, et de manière autonome. Grâce au soutien d'Alberta Learning, les écoles fournissent des programmes et des services variés.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

La francisation

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones ont mis sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Ce programme fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer leurs habiletés langagières, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur niveau de langue et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves nous arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1re à la 12e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre la langue assez couramment pour pouvoir s'intégrer aux activités de la classe le plus rapidement possible. Si vous croyez que votre enfant a besoin d'aide en anglais langue seconde, nous vous conseillons de parler de la situation à son enseignant.

Les besoins spéciaux

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

Si votre enfant a des difficultés d'apprentissage, le personnel de l'école le portera à votre attention et explorera avec vous les causes possibles de ces difficultés. Aussi, si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet de qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés et les mesures aptes à améliorer la situation.

Le personnel de l'école peut utiliser toute une gamme de moyens informels pour identifier les besoins d'apprentissage. S'il devient évident que les stratégies d'enseignement régulières ne suffisent pas pour un élève donné, l'enseignant, en consultation avec les parents, demandera que l'élève reçoive une évaluation plus poussée. L'enseignant ou la direction d'école ont tous les renseignements à ce sujet.

La *School Act* énonce qu'il revient aux conseils scolaires de décider si un enfant a besoin d'un programme d'adaptation scolaire. On doit offrir des occasions d'apprentissage spéciales aux enfants ayant des besoins spéciaux, soit les élèves doués et talentueux ainsi que les élèves ayant des difficultés légères, moyennes ou graves. Ainsi, ces élèves pourront recevoir un programme d'enseignement conforme à leurs besoins d'apprentissage. En effet, les conseils scolaires sont tenus d'offrir des programmes d'enseignement pour tous les enfants d'âge scolaire qui résident à l'intérieur des limites de leur district, y compris ceux ayant des besoins spéciaux.

Pour répondre aux besoins de ces enfants, on pourra apporter des modifications à l'un ou l'autre des éléments suivants : la pédagogie, les stratégies d'évaluation, les ressources et les matériaux, l'environnement de la classe, les installations et/ou le curriculum. De plus, pour certains élèves, on devra faire appel à des services de santé spécialisés.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

La plupart des élèves ayant des besoins spéciaux reçoivent leur enseignement dans les salles de classe ordinaires de l'école de leur quartier ou localité. Ils y reçoivent tout au long de la journée les programmes, les services et les appuis propres à leurs besoins. Plusieurs options de placement sont possibles car différents enfants exigeront une variété de services d'appui. La collaboration doit présider à la décision du milieu d'apprentissage le plus favorable à un enfant.

Pour plus d'information sur l'examen mené par le Ministre, contactez le Disputes Management Team Leader au 780-427-7235.

Dans la très grande majorité des cas, les parents et le personnel de l'école s'entendent sur le placement le plus approprié. S'il y a désaccord, les parents peuvent contester la décision auprès du conseil scolaire. Le directeur d'école peut vous fournir les renseignements relatifs à la procédure d'appel de votre conseil scolaire. Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire, ils peuvent écrire au ministre d'Alberta Learning et lui demander d'examiner la décision du conseil scolaire.

Un plan d'intervention personnalisé renfermant un plan d'action et des objectifs mesurables doit être préparé pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Ce plan indique ce que l'enfant sait et ce qu'il peut faire. De plus, il spécifie ce que l'enfant devra apprendre et comment. Ce plan est un outil souple qui doit être mis à jour sur une base régulière. Les parents, l'élève et le personnel de l'école doivent travailler en équipe pour assurer l'implantation du plan.

Les ressources suivantes pourraient vous être des plus utiles :

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item-title.htm

- *La réussite scolaire de votre enfant,* renferme une foule d'idées très utiles pour les parents qui veulent jouer un rôle proactif dans la réussite scolaire de leurs enfants de la 1re à la 9e année. Il est possible d'acheter ce document auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/normes/default.asp

- *Les normes en matière d'adaptation scolaire* (2003), contient des renseignements sur les exigences des conseils scolaires d'offrir des programmes et des services aux élèves de la 1re à la 12e année qui ont des besoins spéciaux.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

L'apprentissage à distance et en ligne

La Learning Technologies Branch (LTB) élabore du matériel imprimé ainsi que du matériel destiné à l'apprentissage en ligne.

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le Learning Resources Centre.

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/courses.html

Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Courses » du site Web de la LTB.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/eproduct.html

Pour connaître les produits électroniques disponibles, rendez-vous à la page Web « Electronic Products ».

LearnAlberta.ca est le site Web tout à fait désigné où on peut découvrir de nouvelles ressources en ligne à l'intention des élèves, des parents et des enseignants. On y trouve des ressources françaises dans les domaines suivants : adaptation scolaire, éducation physique, études professionnelles et technologiques (ÉPT), français, mathématiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

http://www.albertaonline.ab.ca/

Enfin, l'Alberta Online Consortium, en collaboration avec la Direction de l'éducation française, est en train d'élaborer des cours d'apprentissage à distance de langue française. Pour savoir quels cours seront offerts en français, communiquez avec la Direction de l'éducation française.

L'évaluation

L'évaluation du rendement de votre enfant

L'enseignant de votre enfant utilise une variété de moyens pour évaluer son rendement tout au long de l'année. Ces évaluations, qui portent sur l'instruction donnée, renseignent l'enseignant quant à sa planification quotidienne.

Il y a trois principaux types d'évaluation. D'abord, il y a l'évaluation diagnostique qui permet d'identifier les forces et les faiblesses de l'élève dans un domaine donné. L'évaluation formative permet de connaître jusqu'à quel point un élève a atteint les résultats d'apprentissage après l'étude d'une unité ou partie d'un cours. Enfin, l'évaluation sommative, surtout faite en fin d'année ou de semestre, permet de mesurer les connaissances et les habiletés de l'élève sur l'ensemble d'une matière. Ce type d'évaluation est très utile pour la préparation des bulletins scolaires.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

Toutes ces évaluations menées par l'enseignant de votre enfant constituent un élément fondamental de l'enseignement. Elles sont complétées par les tests de rendement du Ministère administrés en 3e, 6e et 9e années.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Aperçu de la 5e année

http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

En 5e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Learning ou se les procurer auprès du Learning Resources Centre (LRC).

Matières obligatoires – ***Les élèves doivent suivre :***						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Matières facultatives – ***Les écoles peuvent offrir :***	
Art dramatique	Langues autres que le français et l'anglais

Nouveau cours pour l'année scolaire 2003-2004 :

- Santé et préparation pour la vie

Cours à être révisé :

- Études sociales

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières obligatoires

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Français

Consulter le programme de français à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/francais/default.asp

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au deuxième cycle de l'élémentaire, on poursuit le développement du vocabulaire et de la syntaxe, afin de permettre aux élèves de mettre davantage l'accent sur les éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels que des expressions et des mots justes et précis, des phrases correctes et de plus en plus complexes. Les élèves se familiarisent graduellement avec l'application des règles de grammaire usuelles.

La langue devient alors un outil qui favorise le développement d'habiletés dans les autres matières scolaires telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences, ainsi que dans le domaine de la culture et de l'intégration communautaire. C'est donc par le biais de l'enseignement de la langue que l'on parvient à outiller les élèves afin qu'ils deviennent de bons communicateurs et des apprenants efficaces.

Le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En cinquième année, en plus des situations où les élèves, l'enseignant et, à l'occasion, des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de textes aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de la lecture de courts récits ou de romans aux élèves;

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

- de textes enregistrés tels que chansons, poèmes, documentaires;
- de documentaires audiovisuels.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base, les élèves se pencheront sur l'importance de tenir compte des activités qui entourent le projet d'écoute pour orienter et soutenir sa compréhension.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En cinquième année, en situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements et d'expériences reliés aux loisirs. L'accent est mis sur :

- l'emploi d'expressions et de termes appropriés pour décrire les évènements et leurs expériences;
- l'importance d'appuyer et d'encourager leurs interlocuteurs.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- le choix des idées les plus pertinentes;
- l'habileté à répondre à des questions du public à la suite de leur présentation;
- le choix de l'auxiliaire « avoir » ou « être » dans les cas usuels;
- le choix des pronoms personnels « sujet »;
- l'importance de reconnaître et de corriger les anglicismes lexicaux (utilisation du mot anglais).

La lecture

En situation d'apprentissage, les textes présentés aux élèves doivent répondre à des caractéristiques qui vont favoriser le développement des stratégies de lecture. L'enseignant choisit des textes contenant beaucoup d'information, mais encore accessibles, parce qu'ils contiennent de l'information en grande partie connue des élèves. Les mots nouveaux doivent être soutenus par des illustrations, des exemples et des comparaisons avec ce que les élèves connaissent déjà. Les textes dont l'information est abstraite ou moins familière doivent être rédigés

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

dans un langage simple et contenir des points de repères tels les rappels et des liens faciles à établir.

En cinquième année, les élèves poursuivent le développement des stratégies de base en lecture et augmentent leur compétence :

- en utilisant des indices tels qu'un schéma, une liste de mots-clés, une liste de questions pour orienter leur lecture;
- en repérant les idées principales dans le texte.

L'écriture

En cinquième année, les élèves apprennent à rédiger des directives simples et à rédiger des textes pour traiter, de façon soutenue, quelques aspects d'un sujet donné. Ils apprennent également à rédiger de courts récits dans lesquels ils décrivent les personnages représentant leur monde imaginaire.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- le choix et l'organisation de leurs idées;
- l'organisation des phrases qui comportent plusieurs éléments;
- la relation entre les pronoms personnels et le sujet qu'ils remplacent, de même que la relation entre le synonyme et le mot qu'il remplace;
- le choix et le bon usage de l'auxiliaire « avoir » ou « être » dans les cas usuels;
- l'accord des verbes à l'imparfait et au futur proche;
- la ponctuation;
- l'orthographe d'usage.

De plus, avec l'appui de l'enseignant et des pairs, les élèves appliquent les règles de grammaire dans des cas moins fréquents ou plus complexes (les cas d'exception, les verbes irréguliers, etc.).

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leurs textes afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/english/

Le but du programme d'anglais consiste à permettre aux élèves de comprendre et d'apprécier la langue anglaise, de l'utiliser comme outil d'apprentissage, de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de situations de communication, et enfin, d'en tirer une satisfaction personnelle.

En Alberta, la communauté francophone existe dans un milieu anglo-dominant. Le programme francophone vise aussi à outiller les élèves de compétences langagières en anglais qui leur permettront de participer et de contribuer pleinement aux sociétés albertaine et canadienne.

L'enseignement de l'anglais est introduit une fois que les élèves auront atteint une base solide en français. Compte tenu des connaissances linguistiques des élèves et des similarités entre les programmes de français et d'anglais, les enseignants ont la possibilité de maximiser l'apprentissage des deux langues, en gérant l'ensemble des résultats d'apprentissage des deux programmes à l'intérieur du temps disponible.

De la maternelle à la 12e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six arts langagiers : l'écoute et l'exposé, la lecture et l'écriture, la visualisation et la représentation. Les élèves apprennent à composer, à comprendre et à réagir à une variété de textes : oraux, imprimés ou présentés par le biais des technologies. Ils se familiarisent avec une variété de textes rattachés à de nombreuses traditions culturelles.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'anglais de la 5e année :

Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- recourir aux connaissances qu'ils possèdent déjà et à leurs expériences antérieures pour donner un sens à de nouvelles idées et à de nouveaux renseignements;
- réfléchir sur leurs réalisations personnelles et se fixer des objectifs pour améliorer leur apprentissage et utilisation de la langue;
- chercher à connaître le point de vue des autres pour améliorer leurs réponses personnelles et leur compréhension;
- utiliser les renseignements puisés d'une variété de sources pour explorer les liens qui existent entre leurs propres idées et expériences, celles des autres et celles rencontrées dans les textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique	• décrire en quoi les expériences personnelles et les connaissances antérieures favorisent la compréhension de nouvelles idées et informations; • se servir de la signification des mots connus pour prédire celle des mots inconnus en contexte; • intégrer leurs connaissances de la phonétique, des mots déjà maîtrisés visuellement et de l'analyse structurale à leur connaissance de la langue et aux indices contextuels pour lire des mots inconnus en contexte; • justifier ses propres interprétations de textes oraux, imprimés ou autres, en se servant de renseignements acquis au moyen d'expériences personnelles et à partir des textes; • repérer le problème ou conflit majeur dans des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et expliquer comment il a été réglé; • recourir à leur propre expérience comme point de départ et source d'information pour des textes de fiction.
Gérer les idées et les informations	• résumer les idées majeures dans des textes et exprimer leur opinion à leur sujet; • déterminer les catégories d'informations se rapportant à des sujets identifiés, et poser des questions propres à chaque catégorie; • chercher et écouter pour trouver des mots et des expressions clés; • inscrire les idées et les renseignements dans des catégories pertinentes, en fonction du plan de recherche; • choisir des éléments visuels, imprimés ou autres afin d'informer le public cible et de retenir son attention; • évaluer ses propres habiletés en recherche, en se servant de critères prédéterminés.
Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication	• réviser pour ajouter et mettre en ordre des détails qui soutiennent et clarifient le sens visé; • écrire lisiblement, en utilisant un style cohérent en matière d'alignement, de forme et d'inclinaison des lettres; • appliquer leurs habiletés en traitement de texte et utiliser des programmes d'édition pour organiser l'information; • identifier les temps de verbes au passé, au présent et au futur, et les intégrer à des phrases; • recourir à des structures organisationnelles claires, comme l'ordre chronologique et les relations de cause à effet, pour relier des idées et des renseignements et pour faciliter la compréhension du public; • organiser les idées et les renseignements faisant partie de présentations afin de ne pas s'écarter du sujet et de retenir l'attention de son public cible;

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

- employer des introductions et des conclusions efficaces qui savent attirer et soutenir l'intérêt du lecteur ou de l'auditoire;
- identifier et interpréter le but des messages verbaux et non verbaux et les points de vue du présentateur.

Respecter et appuyer les autres, et collaborer avec eux

- déterminer comment des qualités comme le courage, l'ambition et la loyauté sont illustrées dans des textes provenant de cultures et de communautés diverses, puis en discuter;
- déterminer et utiliser un langage qui convient au contexte de situations spécifiques;
- accepter et prendre la responsabilité de remplir leur rôle comme membre du groupe;
- offrir leurs idées pour aider à résoudre les problèmes, et écouter et répondre de façon constructive;
- faire preuve d'appréciation envers la contribution des autres, et offrir une rétroaction constructive aux membres du groupe.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Math_Program/m_9/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 5e année :

Les nombres

- démontrer le sens des nombres entiers positifs de 0 à 100 000 et explorer les fractions propres et les nombres décimaux;
- mettre en application des opérations arithmétiques avec des nombres entiers positifs et décimaux et les utiliser pour créer et résoudre des problèmes.

Les régularités et les relations

- construire, continuer et résumer les régularités, y compris celles que l'on trouve dans la nature, en appliquant des règles et en utilisant des tableaux, le calcul mental et la calculatrice.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

La forme et l'espace	• utiliser les concepts de la mesure, les outils appropriés et les résultats de mesures pour résoudre des problèmes dans un contexte familier; • utiliser la visualisation d'objets et de figures pour résoudre des problèmes de relations spatiales; • décrire un mouvement en terme de translation (glissement), de rotation (tour) ou de rabattement (retournement); • décrire les positions d'objets à deux dimensions à l'aide de coordonnées.
La statistique et la probabilité	• élaborer et mettre en œuvre un plan destiné à recueillir, à afficher et à interpréter des données, dans le but de répondre à une question; • prédire des résultats, mener des expériences et exprimer la probabilité d'évènements simples.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 5e année :

Électricité et magnétisme

- démontrer les méthodes sécuritaires pour l'étude du magnétisme et de l'électricité;
- déterminer les méthodes de mesure et de contrôle;
- appliquer les techniques appropriées d'évaluation des propriétés magnétiques et électriques des matériaux.

Mécanismes utilisant l'électricité

- construire des circuits simples;
- appliquer leur compréhension des circuits à la construction et au contrôle d'appareils motorisés.

La chimie en classe

- découvrir qu'un solide dissous peut se solidifier à nouveau sous forme de cristaux par l'évaporation du liquide;
- apprendre que lorsque deux produits réagissent pour former un nouveau produit, les produits originaux ne peuvent être récupérés;
- décrire les propriétés et les interactions de divers produits domestiques, liquides et solides, et interpréter leurs interactions.

La météo

- observer, décrire et interpréter les phénomènes atmosphériques;
- établir le rapport entre le temps et le réchauffement et le refroidissement de la surface de la Terre;
- étudier les interactions entre les phénomènes atmosphériques et l'activité humaine.

Les écosystèmes humides

- observer et comprendre les interactions qui existent entre les organismes et le rôle de chacun d'eux dans le réseau alimentaire;
- décrire les êtres vivants et les composantes non vivantes des écosystèmes humides ainsi que les interactions qui les caractérisent.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/EtudesSociales/default.asp

Le programme d'études sociales permet aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes positives pour en faire des citoyens responsables et désireux d'apporter leur contribution à la société. Les élèves apprennent à recueillir et à évaluer des renseignements et des idées. Ils apprennent comment entrer en interaction avec autrui et développent compréhension et respect envers les gens se trouvant dans leur école, leur famille et leur communauté.

En 5e année, on met l'accent sur le Canada, soit son histoire, sa géographie et sa population, ainsi que sur ses relations avec d'autres pays.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 5e année :

Le Canada : la géographie et les gens

- comprendre que l'environnement joue un grand rôle dans le choix du lieu où ils résident et le mode de vie des Canadiens et des Canadiennes;
- repérer, organiser et résumer des renseignements tirés de sources diverses;
- montrer qu'ils sont capables d'utiliser divers globes terrestres et cartes géographiques;
- montrer qu'ils sont capables d'interpréter des renseignements tirés de sources diverses;
- tirer des conclusions sur les caractéristiques physiques qui influent sur les ressources naturelles, les occupations, la répartition de la population et le transport;
- avoir une appréciation de la manière dont les Canadiens et les Canadiennes se sont adaptés à leur environnement.

Le Canada à ses débuts : exploration et peuplement

- comprendre que divers groupes subissent l'influence de l'exploration et de la colonisation, ce qui modifie leurs modes de vie;
- faire la différence entre les faits réels et fictifs;
- pouvoir utiliser leurs habiletés de recherche à la bibliothèque pour repérer et choisir des ressources;
- classer et organiser des informations;
- inscrire les évènements sur une ligne du temps;

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

	• utiliser des cartes géographiques et des globes terrestres pour expliquer en quoi la géographie a influencé les évènements historiques; • identifier les perspectives différentes des Autochtones, des explorateurs et des autres groupes; • présenter, verbalement et par écrit, des renseignements sur l'histoire du Canada; • apprécier les réalisations des Autochtones, des explorateurs, des colonisateurs et des missionnaires.
Les liens entre le Canada et d'autres pays	• comprendre que les relations établies grâce à l'interaction avec d'autres pays influencent le mode de vie des Canadiens et des Canadiennes; • recueillir des informations à partir de sources diverses, notamment des entrevues et des sondages; • comparer des informations provenant de deux ou plusieurs sources; ensuite, les organiser dans un tableau ou un graphique; • utiliser les symboles d'une carte pour repérer les endroits étudiés; • dans un éditorial, énoncer un point de vue sur nos liens avec un autre pays.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech_infor_comm/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 4e à la 6e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- organiser l'information recueillie à partir d'Internet ou d'une autre source électronique en choisissant, en entrant les données dans des fichiers ou des catégories logiques;
- trouver l'information pertinente et l'extraire à partir d'Internet;
- organiser l'information au moyen de différents outils tels que la base de données et le tableur.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- communiquer efficacement en utilisant la technologie de l'information qui convient aux personnes et aux fins visées;
- expliquer les avantages et les inconvénients de l'utilisation des ordinateurs pour stocker, organiser, extraire et choisir l'information;
- collaborer pour partager les ressources limitées;
- identifier et appliquer les techniques et les outils permettant de communiquer, de stocker, d'extraire et de choisir l'information.

Procédés de productivité

- résoudre des problèmes nécessitant le tri, l'organisation, le classement et l'extension de données à l'aide de divers outils – calculatrices, tableurs, bases de données ou techniques hypertextes;
- réviser et formater un texte au moyen de fonctions telles que recherche et remplacement, cadrage, taille et style de polices, et ce, pour améliorer la clarté et le sens du message;
- convertir les fichiers textes en les ouvrant et en les sauvegardant sous d'autres types de fichiers.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. Tous les résultats d'apprentissage doivent être atteints grâce à ces activités.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 5e année :

Activités

Habiletés fondamentales

- choisir des enchaînements locomoteurs plus complexes, les exécuter et les perfectionner.

Application des habiletés fondamentales

- choisir, exécuter et perfectionner des habiletés fondamentales dans divers milieux et en utilisant une variété d'équipement sportif; ex. : ski de fond, orientation;
- exécuter une variété de danses de base : danse folklorique, en ligne, de groupe et de fantaisie, seuls et avec d'autres;
- faire preuve d'esprit critique et d'habiletés de résolution de problèmes pour créer des jeux coopératifs et compétitifs modifiés, qui nécessitent la participation de tous;
- choisir, mettre en pratique et perfectionner des habiletés plus difficiles dans des activités individuelles; ex. : « hacky sack ».

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Bienfaits pour la santé	**Condition physique fonctionnelle**	• expliquer la relation qui existe entre les habitudes alimentaires et l'activité physique; • démontrer et choisir des façons d'atteindre un niveau personnel et fonctionnel de conditionnement physique grâce à l'activité physique.
	Image corporelle	• reconnaître et accepter les différences individuelles quant aux formes extérieures du corps et à la façon dont les différents types morphologiques se prêtent mieux que d'autres à certaines activités physiques.
	Bien-être	• déduire les bienfaits tirés d'activités physiques spécifiques.
Coopération	**Communication**	• identifier et manifester des habiletés en communication traduisant le respect, habiletés qui se prêtent bien à la participation coopérative en activité physique.
	Esprit sportif	• respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif.
	Leadership	• choisir et prendre la responsabilité des rôles assignés en activité physique; et accepter les idées des autres pour changer/adapter les expériences de mouvement.
	Travail d'équipe	• identifier et manifester des pratiques qui contribuent au travail d'équipe.
Dynamisme soutenu	**Effort**	• participer régulièrement à des activités physiques afin de créer les conditions qui contribuent au conditionnement physique, à la bonne santé et à l'agilité de mouvement; • décrire les facteurs qui les incitent à faire de l'activité physique.
	Sécurité	• identifier et respecter des règles, des routines et des marches à suivre en matière de sécurité, et ce, lors de diverses activités; • identifier les pratiques sécuritaires qui favorisent un mode de vie actif et sain.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Établissement d'objectifs/Défi personnel

- se fixer des buts à long terme pour améliorer leur performance personnelle en fonction de leurs intérêts et de leurs capacités.

Une vie active dans la communauté

- créer une stratégie pour encourager la participation à des activités physiques, à l'école et dans la communauté;
- identifier les facteurs qui incitent à être actifs dans le cadre d'activités collectives ou individuelles, et ce, sur une base quotidienne.

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Éducation physique en ligne

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études;
- Ressources à l'intention des enseignants;
- Apprentissage à domicile.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/sante/default.asp

Grâce au programme de santé et de préparation pour la vie, les élèves apprennent à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui. Le succès d'un tel programme est fondé sur le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 5e année :

Choix en matière de bien-être

Santé personnelle

- examiner les incidences de l'activité physique, de la nutrition, du repos et de l'immunisation sur le système immunitaire;
- évaluer l'importance d'adopter des pratiques hygiéniques régulières à l'adolescence; ex. : pour maîtriser les odeurs corporelles, contrôler l'acné, avoir une bonne haleine.

Sécurité et responsabilité

- faire la promotion des mesures de sécurité, à l'école et dans la communauté;
- déterminer les limites personnelles (la zone de confort personnel), et reconnaître que ces limites varient en fonction de la nature des relations, des situations et des cultures.

Choix en matière de relations humaines

Gestion des émotions et sentiments

- déterminer des stratégies à long terme pour composer avec les sentiments – les leurs et ceux des autres – et mettre ces stratégies en pratique; ex. : pour faire face à la déception, au découragement.

Interactions

- reconnaître les changements susceptibles de caractériser les relations familiales et explorer des stratégies pour s'adapter au changement; ex. : dans le cas d'un deuil.

Rôles et processus de groupe

- élaborer des stratégies leur permettant de s'acquitter de leurs rôles et de leurs responsabilités au sein de divers groupes; ex. : en traitant un conflit en situation de groupe.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Choix en matière d'apprentissage pour la vie

Stratégies d'apprentissage

- déterminer et mettre en œuvre un plan efficace de gestion du temps; ex. : en plaçant leurs objectifs par ordre de priorité.

Rôles de la vie et cheminement de carrière

- faire le lien entre leurs habiletés personnelles et diverses professions.

Bénévolat

- identifier, au sein de l'école, les services bénévoles rendus par le personnel et les élèves.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Arts plastiques et musique

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

Arts plastiques

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 5e année :

- analyser les objets et les formes naturelles qu'ils perçoivent;
- développer leur propre représentation des choses qu'ils voient ou imaginent;
- organiser les représentations qu'ils créent;
- utiliser une variété de matériaux d'arts plastiques;
- recourir aux arts pour diverses raisons; par exemple, pour illustrer des histoires, concevoir des tissus et sculpter;
- comprendre la contribution de l'art à notre environnement.

Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

À la fin de la 5e année, les élèves devraient :

- reconnaître la couleur modale majeure et mineure dans la lecture des chansons et des thèmes;
- savoir travailler la lecture des notes liées à partir des chansons et des thèmes d'œuvres connues;
- savoir travailler les concepts rythmiques par des exercices de mémoire, d'improvisation, de composition et de dictées;
- savoir transposer des chansons du mode majeur au mode mineur;
- reconnaître le(s) instrument(s) jouant un thème;
- savoir écouter et identifier des formes (par exemple, danses, sonate, rondo).

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives – *Les écoles peuvent offrir :*	
Art dramatique	Langues autres que l'anglais et le français

Art dramatique

L'art dramatique peut être enseigné comme matière ou intégré à d'autres matières. Grâce à l'art dramatique, les élèves devraient développer une bonne idée d'eux-mêmes en assumant d'autres rôles et en faisant l'acquisition d'habiletés dans ce domaine.

À l'élémentaire, le programme d'art dramatique compte généralement onze formes d'expression dramatique, soit : le mouvement dramatique, le mime, la récitation en chœur, le récit d'histoires, la dramatisation, les marionnettes, le théâtre musical, le théâtre lu, le théâtre d'histoires, la composition de pièces et le théâtre collectif.

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion,** doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

De nombreux conseils scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreux, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2003)

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 5e année (2003-2004)

Veuillez indiquer si vous êtes :

☐ Parent ☐ Enseignant ☐ Directeur d'école ☐ Directeur général ☐ Autre (préciser) ____________________

Veuillez indiquer si vous avez consulté :

☐ la version imprimée ☐ la version Internet ☐ les deux

Veuillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	**Désaccord**	**Accord**	**Très d'accord**
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Learning sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

____

____

____

____

____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Learning
Édifice 44 Capital Boulevard
10044, 108e Rue
Edmonton, Alberta, Canada
T5J 5E6
Téléc. : 780–422–1947

SOMMAIRE DES PROGRAMMES

5e année

2003–2004





ÉTUDES SOCIALES

Le Canada : la géographie et les gens

Le Canada à ses débuts : exploration et peuplement

Les liens entre le Canada et d'autres pays

ANGLAIS

Explorer des idées
- Recourir à ses connaissances et expériences pour comprendre de nouvelles idées.
- Chercher à connaître le point de vue des autres.

Gérer les idées et les informations
- Résumer les idées majeures dans des textes et exprimer son opinion à leur sujet.
- Inscrire des idées dans des catégories en fonction d'un plan de recherche.

Comprendre des textes
- Se servir de la signification de mots connus pour prédire celle des mots inconnus.
- Repérer le problème ou conflit majeur dans des textes.

Respecter les autres
- Offrir ses idées pour aider à résoudre des problèmes.
- Écouter et répondre de façon constructive.

Accentuer la clarté de la communication
- Réviser pour ajouter des détails qui clarifient le sens.
- Employer des introductions et des conclusions efficaces.
- Écrire lisiblement – alignement, forme et inclinaison des lettres.

SCIENCES

Électricité et magnétisme

La chimie en classe

Mécanismes utilisant l'électricité

La météo

Les écosystèmes humides

FRA

La lecture
- Utiliser une variété d'indices pour orienter sa lecture.
- Repérer les idées principales dans un texte.

L'écriture
- Choisir et organiser ses idées.
- Concorder les pronoms et le sujet qu'ils remplacent.
- Utiliser les verbes à l'imparfait et au futur proche.

L'interaction.
sur :
- l'emploi de
  pour décrir
- l'importanc
  autres.

5e A

Les nombres
- Démontrer le sens des nombres de 0 à 100 000.
- Explorer les fractions propres et les nombres décimaux.

La statistique et la probabilité
- Mettre en œuvre un plan pour recueillir, af
  et interpréter des données.
- Prédire des résultats et exprimer la probab
  d'évènements simples.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIO

Ce programme est intégré

L'exposé. L'accent devrait être mis sur :
- le choix des idées les plus pertinentes;
- l'habileté à répondre à des questions du public à la suite d'une présentation;
- le choix des pronoms personnels.

[…]AIS

L'écoute
- Reconnaître l'importance de tenir compte de facteurs variés pour orienter et soutenir sa compréhension.

[…]ccent est mis

[…]es appropriés
[…] expériences;
[…]ncourager les

Bienfaits pour la santé
- Identifier les besoins alimentaires reliés à l'activité physique.

Activités
- Danse.
- Jeux.
- Gymnastique.
- Activités individuelles.
- Activités réalisées dans un milieu différent.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Coopération
- Respecter les règles de l'étiquette et manifester un esprit sportif.

Dynamisme soutenu
- Décrire les facteurs qui incitent à faire de l'activité physique.

[…]NÉE

Choix en matière de bien-être
- Évaluer l'importance d'adopter des pratiques hygiéniques régulières à l'adolescence.

Choix en matière de relations humaines
- Déterminer des stratégies à long terme pour composer avec les sentiments.

SANTÉ

Choix en matière d'apprentissage pour la vie
- Mettre en œuvre un plan efficace de gestion du temps.

La forme et l'espace
- Utiliser les concepts de la mesure pour résoudre des problèmes.
- Décrire les positions d'objets à deux dimensions à l'aide de coordonnées.

[…]ATHÉMATIQUES

Les régularités et les relations
- Construire et résumer les régularités, y compris celles dans la nature.
- Utiliser tableaux, calcul mental et calculatrices.

ART

Représentation
Réflexion
Expression
Composition

MUSIQUE

Mélodie
Forme
Harmonie
Expression
Rythme

[…]ET DE LA COMMUNICATION (TIC)
[…] matières de base.

Information pour les parents

Obtenez de l'information au sujet des programmes et des ressources de plusieurs sources :

- l'enseignant(e) ou l'école;
- les sommaires des programmes;
- les manuels « Ce que mon enfant apprend à l'école »;
- les programmes d'études affichés sur le site Web du Ministère.



Comment pouvez-vous aider votre enfant?

Il y a plusieurs façons de manifester de l'intérêt dans la vie scolaire de son enfant :

- lui poser des questions;
- l'aider avec ses devoirs et ses projets;
- désigner un endroit et un temps pour faire les devoirs;
- lire avec votre enfant.

Voici d'autres ressources élaborées par le Ministère à l'intention des parents :

- *La réussite scolaire de votre enfant*
  Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, à faire leurs devoirs.
- *Mieux réussir à l'école*
  Pour aider les élèves de la 7e à la 12e année à devenir de meilleurs apprenants.
- Site Web *LearnAlberta* – Ressources d'apprentissage multimédias en ligne : http://www.learnalberta.ca.
- Site Web *TELUS 2Learn*
  Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents : http://www.2learn.ca.

L'éducation en Alberta

Le programme d'études de chaque matière décrit ce que les élèves doivent apprendre. Le Ministère élabore chaque programme en consultation avec le personnel enseignant et administratif, les parents, des représentants d'établissements postsecondaires ainsi que des représentants des groupes professionnels et communautaires.

Les enseignants planifient leur enseignement à partir de ces programmes, tout en tenant compte des besoins et habiletés de leurs élèves. Ils évaluent les progrès de leurs élèves sur une base régulière et communiquent les résultats aux élèves, à leurs parents et aux administrateurs. Le Ministère administre des tests de rendement en 3e, 6e et 9e année.

L'éducation francophone

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.





Où obtenir d'autres renseignements?

- Le site Web d'Alberta Learning
  http://www.learning.gov.ab.ca/french/

- Aboriginal Services Branch
  Tél. : 780–415–9300
  Téléc. : 780–415–9306
  Courriel : ABS@gov.ab.ca

- Curriculum Branch
  Tél. : 780–427–2984
  Téléc. : 780–422–3745
  Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

- Direction de l'éducation française
  Tél. : 780–422–6326
  Téléc. : 780–422–1947
  Courriel : LSB@learning.gov.ab.ca

- Learner Assessment Branch
  Tél. : 780–427–0010
  Téléc. : 780–422–4200
  Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca

- Learning Resources Centre
  Tél. : 780–427–5775
  Téléc. : 780–422–9750
  Site : http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

- Special Programs Branch
  Tél. : 780–422–6326
  Téléc. : 780–422–2039
  Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca